

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2015/2743(DEA)
<p>Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur en Australie, aux Bermudes, au Brésil, au Canada, au Mexique et aux États-Unis et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays</p> <p>Complétant 2007/0143(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.05 Assurances, fonds de retraite</p> <p>2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur